



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU MERCREDI 5 JANVIER 2022**

La réunion se déroule au GACP à 17h30.

**Membres présents** : MM Christophe Chouraki, Régis Laval , Bernard Paoli , Loïc Doudet , Yves Suglia, Jo Lombino. Jean Louis Morales, Philippe Bourges, Richard Mouton, André Marzullo

**Membres excusés**: M. Theophile Henry, Yvan Cros.

Guillaume Manfredi a présenté sa démission lors de l'AG de décembre 21.

### **Ordres du jour :**

- 1) Accueil des sociétaires/PLD qui désirent changer ou vendre leur bateau
- 2) Bilan de l'AG du 19 12 21.
- 3) Compte rendu de la réunion du Groupement
- 4) Situation des achats votés lors de précédents CA
- 5) Point trésorerie
- 6) Questions diverses

1\*) °Mme Douida Malika, bien qu'étant PLD, demande de changer de bateau. Compte tenu du fait que Mme Douida propose le changement de son bateau par un bateau de taille inférieure, le CA après étude, donne un avis favorable.

°M. Massaro Cédric désire vendre son bateau et présente le futur acquéreur. Christophe présente le GACP et les valeurs qui lui sont rattachées en insistant sur l'esprit associatif et définit les droits et devoirs du statut de PLD.

° M. Masson représenté par sa fille Mme Festa veut changer de bateau. Christophe explique à Mme Festa les conditions et les contraintes pour changer un bateau, récapitulées dans le règlement intérieur.

\*2) Christophe présente au CA le compte rendu de l'AG qui sera adressé à la Préfecture.

\*3) Le Groupement des sociétés nautiques du Vieux Port représente 44 % des bateaux du VP.

Lors de la dernière réunion, M. Cérézo, Président, a abordé les sujets concernant :

° les commissions d'attribution de poste à flot qui ont été au nombre de 4 en 2021 et durant lesquelles un avis favorable a été donné à tous les postulants présentés par les Présidents.

° Des travaux importants seront effectués dans l'anse du Pharo.

° Des cuves pour les eaux usées de carénage seront installées par la Métropole dans les sociétés nautiques qui n'ont pas bénéficié des travaux de 2011.

° La municipalité négocie avec la Métropole la récupération de la gestion du VP.

\*4) Aucun achat n'a été effectué notamment à cause de la présence des santonniers qui empêchait les livraisons.



## GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port  
13002 MARSEILLE

\*5) Loïc fait le point sur la trésorerie. Tous les comptes sont en positif. Loïc propose qu'une réduction de la cotisation 2022 soit effectuée. Cette proposition sera discutée lors du prochain CA.

\*6) ° Problème des non-sociétaires qui utilisent la cuisine : rappel des règles : pas de réservation et le sociétaire doit être présent. Les sociétaires sont prioritaires pour utiliser la cuisine ainsi que la terrasse et les tables. Une communication sera effectuée par Christophe.

Christophe présente au CA un projet de carte de membre avec photo pour justifier de son statut de sociétaire.

° Mise en place des barbelés pour lutter contre l'intrusion de personnes étrangères au GACP : Christophe doit se mettre en rapport avec le président de l'UNP pour une action collective.

° Débat autour de la question sur la préservation des valeurs du GACP et de l'arrivée de nouveaux PLD. Christophe évoque la possible mise en place d'un parrainage des PLD pour accéder au statut de sociétaire. Devant les difficultés soulevées par cette problématique, le débat reste ouvert.

° Une charte précisant les droits et devoirs des PLD doit être rédigée. Bernard se propose de présenter un projet.

Christophe présente ses vœux pour 2022 à l'ensemble des administrateurs autour d'un verre de l'amitié.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 02 février 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la réunion à 20 h.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. PAOLI